



FRUIT & VEGETABLE
GROWERS
OF CANADA

PRODUCTEURS
DE FRUITS ET LÉGUMES
DU CANADA

FEUILLE DE ROUTE POUR L'INVESTISSEMENT DANS LES CULTURES EN SERRE





RÉSUMÉ

La sécurité alimentaire du Canada est liée à la vigueur de son économie. Rester compétitif sur le marché nord-américain demeure essentiel pour sauvegarder la production nationale de fruits et légumes frais du Canada et accroître sa capacité de production en serre.

Les cultures en serre sont essentielles pour prolonger la saison de croissance au Canada et permettre un accès fiable aux fruits et légumes frais tout au long de l'année, et ce, tout en réduisant la dépendance aux importations et en élargissant la gamme de fruits et légumes frais cultivés au Canada pour les consommateurs. Les producteurs investissent des millions dans leurs structures de culture, d'énergie et d'eau, dans l'agriculture numérique et dans les ressources humaines qui font du Canada un chef de file mondial des cultures en serre.

Lorsque le gouvernement établit des priorités en matière d'investissements, de politiques habilitantes, de programmes et d'infrastructures, il doit tenir compte de l'ampleur des investissements privés et de la contribution économique qui en découle de la part des entreprises de culture en serre.

La Feuille de route pour l'investissement dans les cultures en serre présente cinq domaines clés pour l'investissement stratégique afin de soutenir les forces démontrées du secteur et les possibilités qui s'offrent à lui :

1. Soutenir l'expansion de la capacité de production et la diversification des cultures.
2. Encourager la production et le commerce durables de produits alimentaires, à l'échelle nationale et à longueur d'année.
3. S'attaquer aux obstacles à l'investissement en réduisant la bureaucratie excessive.
4. Reconnaître l'importance du logement, des soins de santé et du transport en commun dans les zones rurales.
5. Accroître le financement pour faire avancer la recherche sectorielle prioritaire.

Ces recommandations sont suivies de propositions préliminaires de politiques contenant plus de détails et des exemples précis qui arriment à la plateforme libérale et son *Cadre fiscal* pour répondre aux besoins du secteur des cultures en serre et en exploiter le potentiel.

Le soutien à la législation, aux modifications réglementaires et à une politique fiscale favorable dans une perspective alimentaire est essentiel pour améliorer la sécurité et l'abordabilité des aliments, stimuler l'innovation et encourager les investissements dans les serres qui sont maintenus au Canada.

Feuille de route pour la sécurité alimentaire : investir dans les cultures en serre

Le Canada est le chef de file nord-américain de la production de fruits et légumes en serre.

Les 920 producteurs commerciaux de fruits et légumes en serre du Canada sont une composante centrale d'un moteur économique qui contribue à hauteur de plus de 5,3 milliards de dollars à l'économie canadienne, soutient plus de 37 600 emplois à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, et garantit la sécurité alimentaire des Canadiennes et Canadiens à longueur d'année.



- **Les serres fournissent tout au long de l'année des fruits et légumes sûrs, nutritifs et de grande qualité** qui permettent d'élargir considérablement la gamme et l'étendue des produits cultivés et mis à la disposition des Canadiennes et Canadiens.
- **Les serres utilisent des systèmes efficaces et à faibles émissions de carbone** qui réutilisent les émissions de carbone de l'entreprise agricole comme apports aux cultures et qui présentent une grande capacité d'électrification potentielle.
- **Les producteurs en serre on fait leurs preuves** en matière de croissance constante grâce à des modèles d'entreprise viables et des dirigeants qui investissent dans leur personnel, dans leurs communautés, dans des infrastructures hautement capitalistiques et dans des technologies de pointe, le tout pour mettre en place des systèmes durables et circulaires.

Il est essentiel de rester concurrentiels sur le marché nord-américain pour préserver la production nationale du Canada et accroître sa capacité.

Pour réduire les risques, soutenir le commerce, stimuler la croissance et accroître le caractère concurrentiel du secteur, une série de solutions est nécessaire, comme le soulignent [les recommandations de politiques de gestion des risques de l'entreprise \(GRE\) des PFLCⁱ](#), qui contenaient un aperçu du profil de risque du secteur des légumes de serre :

« ... Les exportations représentant une part importante de leur activité, la menace ne se limite pas à la perte de ventes internationales, mais s'étend à la dévastation potentielle du marché intérieur... Ces conditions augmentent les risques pour la sécurité alimentaire et l'accessibilité financière, car des produits frais de haute qualité pourraient devoir être jetés... Les légumes de serre sont catégoriquement inadmissibles à la couverture d'*Agri-protection* contre les pertes de récoltes, tandis que les programmes *Agri-stabilité* et *Agri-investissement* n'ont pas l'ampleur et la réactivité nécessaires pour ces opérations; *Agri-relance* est le seul filet de sécurité du secteur en cas de catastrophe, et il a été inaccessible. En plus de ces vulnérabilités, les producteurs de serres ont dû faire face à des coûts de tarification du carbone nettement plus élevés pour des intrants de production inévitables tels que le chauffage et la supplémentation en dioxyde de carbone. Au cours des cinq dernières années (2020-2024), cela s'est traduit par une augmentation de 44 % des dépenses d'exploitation totales.⁴ Par rapport aux autres secteurs agricoles,⁵ l'écart entre les coûts a été très important. Ces pressions financières ont dépassé la capacité du secteur à réinvestir et à rester compétitif. »

La diversification des marchés atténue l'exposition aux risques en matière de commerce, mais compte tenu du caractère périssable des fruits et légumes frais, la question n'est pas de savoir si le Canada entretiendra des relations commerciales avec les États-Unis, mais plutôt de déterminer ce que le Canada peut faire pour maintenir ces relations dans le cadre des négociations de l'ACEUM. Les détaillants canadiens et américains exigent de plus en plus de leurs fournisseurs des volumes constants tout au long de l'année afin de répondre à une demande soutenue et croissante de produits de serre. La diversification nécessitera des engagements renouvelés de la part de tous les gouvernements afin d'augmenter et de recalibrer les ressources et programmes existants pour reconnaître la nécessité d'une exploration stratégique et simultanée des marchés potentiels à travers les axes Est/Ouest et Nord/Sud.

Stratégie canadienne pour la croissance des cultures en serre (2025 à 2028)

Les producteurs en serre canadiens sont des pionniers des innovations et pratiques de pointe qui permettent de maximiser l'efficacité énergétique malgré les contraintes des technologies actuelles. La



prochaine étape de la transition énergétique du Canada doit s'appuyer sur des ressources énergétiques conventionnelles, exploiter le potentiel illimité du Canada en tant que superpuissance énergétique, et tirer parti des nouvelles possibilités offertes sur le marché mondial.

Les producteurs en serre ont besoin d'être appuyés par des politiques, des programmes et des infrastructures adaptés à leurs activités.

1. **Soutenir l'expansion de la capacité de production et la diversification** des cultures en serre destinées au commerce grâce à un environnement réglementaire agile, adéquatement financé et favorable dans plusieurs domaines essentiels, tels que :
 - Les outils de protection des cultures : outils conventionnels, biopesticides, désinfectants et produits certifiés biologiques.
 - Les normes de catégorie, l'emballage et l'étiquetage des fruits et légumes frais.
 - L'innovation en sélection végétale pour les variétés résistantes aux maladies.
 - Le développement économique : infrastructure, innovation, durabilité, libre-échange et développement de marchés.
2. **Encourager la production et le commerce durables de produits alimentaires, à l'échelle nationale et à longueur d'année**, grâce à des politiques favorables en matière d'énergie, de fiabilité énergétique régionale et d'abordabilité énergétique :
 - Reconnaissance dans les politiques de l'utilisation d'émissions de carbone (CO₂, chaleur) comme intrants agricoles.
 - Soutien aux investissements dans des solutions énergétiques pour les serres qui sont économiquement viables afin de créer des systèmes de production en serre efficaces et à faible émission de carbone (nouvelles constructions, rénovations, extraction directe dans l'air, stockage de l'énergie, déshumidification), ainsi que dans la capacité d'électrification (cogénération de chaleur et d'électricité).
 - Faisabilité et adoption d'options de remplacement futures telles que l'hydrogène propre, les énergies renouvelables, l'énergie nucléaire modulaire et les systèmes énergétiques propres hors réseau.
3. **S'attaquer aux obstacles à l'investissement en réduisant la bureaucratie excessive** imposée par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, notamment en :
 - Consolidant les exigences en matière de vérification par des tiers dans le cadre d'un code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie.
 - Limitant les augmentations injustes des taxes municipales et provinciales, comme les taxes sur les infrastructures d'eaux pluviales ou les frais de développement applicables aux opérations de culture en serre et aux logements pour les travailleurs.
 - Améliorant les délais de traitement des demandes de permis de développement et de construction.
4. **Reconnaître l'importance du logement, des soins de santé et du transport en commun dans les zones rurales** pour les employeurs et travailleurs du secteur des cultures en serre, ainsi que pour leurs collectivités.
 - Offrir, par le biais du programme pour les employeurs reconnus, des mesures incitatives aux employeurs qui font preuve d'une conformité à long terme.
 - Permettre l'amélioration et la construction de logements pour les travailleurs (planification, services).

5. **Accroître le financement pour faire avancer la recherche sectorielle prioritaire**, l'innovation, la collecte de données, la sécurité des données, l'échange de connaissances et les services de diffusion externe.
 - Développer un nouveau programme national ou volet du Programme des technologies propres en agriculture axé sur l'agriculture en serre et calqué sur le modèle de l'Initiative Accélérateur net zéro d'ISDE pour soutenir la recherche, l'innovation et la technologie, les solutions de réduction des émissions et les projets de décarbonisation, et ce à l'échelle requise par le secteur des cultures en serre.

Propositions préliminaires de politiques à mettre en œuvre

Donner la priorité aux changements législatifs, aux modifications réglementaires et aux politiques fiscales dans une optique alimentaire afin d'améliorer la sécurité et l'abordabilité des aliments, stimuler l'innovation et favoriser les investissements dans les entreprisesⁱⁱ agricoles modernes au Canada.

Infrastructures – Protéger et prioriser l'accès aux infrastructures essentielles, notamment en matière d'énergie, d'eau, de gestion des déchets et de main-d'œuvre abordables, le tout afin de soutenir les secteurs agricoles à forte intensité énergétique et dépendant du commerce. Investir dans le gaz naturel renouvelable régionalisé, la production d'hydrogène et des sources d'électricité fiables et propres.

- Protéger les infrastructures essentielles du Canada, y compris un accès fiable à des travailleurs agricoles par le biais des programmes encourageant la production au Canada (PTAS, volet agricole du PTET), qui sont essentiels pour soutenir la sécurité alimentaire, la stabilité de la chaîne d'approvisionnement et les solutions d'agriculture durable.
- Réaliser un examen indépendant et chiffré des exigences du Code national du bâtiment concernant les édifices destinés à l'agriculture commerciale en serre, dans le but de recommander des programmes de soutien.
- Mettre en place de nouvelles mesures de soutien pour construire ou rénover des logements (Maisons Canada), fournir des crédits d'impôt (immeuble locatif à logements multiples), améliorer l'accès au transport en commun (Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural) et favoriser l'infrastructure communautaire (Fond pour les projets d'infrastructure d'intérêt national).
- Améliorer les corridors de transport avec une chaîne du froid fiable vers les principaux marchés internationaux (Fonds pour la diversification de corridors commerciaux).
- Protéger les infrastructures essentielles, notamment l'accès à l'eau et les systèmes municipaux de traitement des eaux usées, contre les risques liés aux changements climatiques (Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes).

Gestion et atténuation des risques – Sauvegarder les ressources végétales et la sécurité alimentaire du Canada en intégrant l'atténuation des risques dans le programme existant de gestion des risques de l'entreprise (GRE) afin de transformer le paradigme actuel et d'affronter les risques géopolitiques et climatiques. Permettre à la législation fédérale d'étendre une couverture financière aux urgences phytosanitaires.

- [Établir un fonds de stabilisation du marché spécifique au secteur](#) avec des mécanismes de soutien adaptés pour compenser directement les producteurs en serre dans l'immédiat

- [Appuyer l'extension du programme Agri-protection aux cultures en serre](#). À l'exception d'une assurance agricole complète et d'options très coûteuses offertes par des assureurs privés (principalement pour la couverture des pertes d'exploitation, des structures ou des chaudières), les producteurs de légumes en serre n'ont pas la possibilité de s'assurer contre les épidémies de ravageurs et les pertes soudaines de récoltes.
- [Compléter les comptes Agri-investissement existants](#) (par exemple, Programme d'autogestion des risques de l'Ontario).
- Modifier les conditions d'admissibilité au programme *Agri-relance* d'AAC pour s'assurer qu'elles sont adaptées, prévisibles et accessibles en ce qui concerne les critères qui entraînent une évaluation dans le cadre d'*Agri-relance*.
- [Étendre la couverture financière pour les urgences phytosanitaires](#) puisque la destruction des récoltes, qu'elle soit mandatée par l'ACIA pour les ravageurs soumis à la quarantaine ou mise en œuvre par le secteur en cas d'urgence impliquant des ravageurs réglementés non soumis à la quarantaine, est un outil important pour encourager le signalement précoce des ravageurs grâce à une indemnisation prévisible, pour limiter les risques liés aux nouveaux ravageurs mondiaux et aux ravageurs dévastateurs sur le plan économique, ainsi que pour atténuer les barrières commerciales non tarifaires.
- Mettre en œuvre l'approche de la *stratégie du périmètre* pour protéger la base de production nationale, limiter les risques imprévus liés aux nouveaux ravageurs mondiaux et atténuer les barrières commerciales non tarifaires.
- Travailler avec les PFLC pour établir un [Programme national de retrait des produits excédentaires](#) afin de remédier à la surabondance de l'offre sur le marché intérieur résultant de perturbations géopolitiques ou commerciales.
- Donner la priorité aux produits cultivés au Canada dans le cadre du programme d'alimentation scolaire.

Commerce international et intérieur, accès aux marchés et diversification – Renforcer les capacités, les analyses et l'expertise du Secrétariat à l'accès aux marchés et du Service des délégués commerciaux pour les exportations de fruits et légumes.

- Supprimer les contre-tarifs douaniers de 25 % appliqués aux fruits et légumes frais, c'est-à-dire aux tomates, importés des États-Unis afin d'atténuer les risques de se voir imposer de nouveaux tarifs douaniers ou de nouvelles barrières non tarifaires par les États-Unis.
- Obtenir le soutien de l'équipe canadienne des négociations de l'ACEUM pour s'opposer à toute mesure de réconciliation commerciale proposée par les États-Unis qui comporte des dispositions distinctes pour les produits périssables et saisonniers en matière de mesures antidumping et compensateurs, car cela pourrait exposer les producteurs canadiens de fruits et légumes à de nombreuses plaintes régionales pour préjudice commercial.
- Surveiller activement toute résiliation ou modernisation de l'accord de suspension des tomates entre les États-Unis et le Mexique afin d'éviter tout préjudice involontaire pour le Canada, y compris la désorganisation du marché ou le dumping de produits mexicains.
- Établir des domaines concrets d'alignement et de coopération réglementaires qui reconnaissent que l'économie canadienne dépend d'une relation commerciale nord-américaine forte.

- Lors de la réévaluation des barrières commerciales entre les provinces, garantir des règles de marché équitables qui créent une stabilité de marché, empêchent le dumping interprovincial ou d'autres pratiques commerciales anticoncurrentielles, et limitent le gaspillage alimentaire de denrées périssables.
- Obtenir le soutien de l'équipe canadienne des négociations de l'ACEUM sous la forme d'une représentation et d'une implication au sein d'un comité consultatif de l'industrie afin d'établir des domaines concrets d'accès, d'alignement et de coopération réglementaire.
- Accroître et recalibrer le développement des marchés internationaux et les activités de développement commercial qui soutiennent les expéditions multiculturelles de tomates, de poivrons et de concombres de serre.
- Explorer les possibilités d'expansions des marchés intérieurs, y compris pour les produits transformés à haute valeur ajoutée.
- Améliorer la capacité intérieure du Canada en matière de transformation des aliments afin de combler le déficit structurel qui limite la capacité des producteurs canadiens à s'adapter aux chocs économiques et exacerbe les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement.

Moderniser les cadres politiques fédéraux afin de reconnaître l'agriculture en serre et ses caractéristiques.ⁱⁱⁱ Actuellement, l'agriculture en serre doit naviguer dans une zone grise réglementaire qui limite la croissance et la compétitivité du secteur^{iv}.

- Conserver et moderniser les catégories de fruits et légumes frais dans la *Loi sur la salubrité des aliments* et son *Règlement* au Canada, avec des exigences d'étiquetage axées sur les résultats qui répondent aux demandes des consommateurs et s'adaptent plus efficacement à l'innovation rapide des produits et à l'évolution des conditions du marché.
- Soutenir la croissance nationale et la capacité d'exportation dans le cadre des Normes canadiennes sur la culture biologique et de l'Accord sur l'équivalence des produits biologiques entre le Canada et les États-Unis (notamment en ce qui concerne les différences critiques en matière de culture hydroponique) en explorant de nouvelles options, en améliorant l'obligation de prendre en compte des considérations économiques et scientifiques dans les processus décisionnels et en augmentant la représentation au sein des organes de gouvernance.
- Fournir une voie pour l'homologation des désinfectants et/ou d'utilisations supplémentaires pour les étiquettes existantes qui sont nécessaires dans les serres, notamment en supprimant les obstacles aux modifications de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et en effectuant des ajouts au *Règlement sur les biocides*.
- Moderniser les analyses du risque phytosanitaire^v afin de reconnaître le risque accru de survie hivernale et d'établissement de ravageurs non indigènes/tropicaux/invasifs dans les principales régions de culture en serre du Canada, ainsi que le risque posé par d'autres voies de propagation telles que le matériel de multiplication et les plants destinés à la plantation.
- Tirer parti d'un concept modernisé de *stratégie de périmètre* englobant le Canada et les États-Unis dans le cadre des stratégies phytosanitaires nationales^{vi}, de la législation habilitante, des programmes de soutien, et des négociations de l'ACEUM. Tout cela en vue d'adopter une approche plus ambitieuse de la coopération réglementaire et de se concentrer sur le périmètre commun qui garantirait un engagement mutuel à défendre nos partenaires commerciaux contre l'introduction involontaire de nouveaux ravageurs et espèces envahissantes attaquant les



cultures, à limiter les risques liés aux nouveaux ravageurs mondiaux aux effets dévastateurs sur le plan économique et à atténuer les perturbations commerciales non tarifaires.

- Rendre admissible les producteurs en serre, le cas échéant, aux six principaux crédits d'impôt à l'investissement (CII) du Canada qui soutiennent les énergies et technologies propres : le CII pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, le CII pour les technologies propres, le CII pour l'électricité propre, le CII pour l'hydrogène propre, le CII pour la fabrication de technologies propres et le CII dans la chaîne d'approvisionnement de véhicules électriques.

Recherche, innovation et promotion – Promouvoir le Canada en tant que chef de file mondial de l'innovation agricole. Une collaboration étroite entre le secteur, l'industrie, la recherche universitaire et le gouvernement est nécessaire pour stimuler l'investissement générationnel dans les énergies à faible teneur en carbone, propres et abordables.

- Fournir des mesures incitatives visant à atteindre des objectifs établis scientifiquement et à mettre en œuvre des stratégies de lutte contre les changements climatiques qui soient à la hauteur des ambitions et comparables aux programmes en place aux États-Unis.
- Élaborer des outils d'aide à la décision pour identifier les solutions énergétiques optimales, notamment les énergies renouvelables (éolienne et solaire) et les mélanges d'hydrogène propre utilisant les infrastructures qui existent actuellement pour le gaz naturel. Poursuivre également l'exploration d'options énergétiques telles que l'énergie géothermique, les pompes à chaleur électriques de taille industrielle et les petits réacteurs modulaires (PRM), le tout en partenariat avec les producteurs, les chercheurs, les fournisseurs d'énergie régionaux et les gouvernements provinciaux.
- Soutenir l'adoption de solutions énergétiques durables dans les systèmes de production en serre par un transfert accru de connaissances, des projets pilotes, des sites de démonstration, des formations et des services de conseil afin de permettre la croissance et l'expansion.

À propos du secteur canadien de la culture maraîchère en serre

Les Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC) sont une association nationale bénévole, sans but lucratif, basée à Ottawa. Elle représente les producteurs de fruits et légumes de partout au Canada. Le Groupe de travail de la culture maraîchère en serre (GTCMS) représente les producteurs en serre de la Colombie-Britannique, des Prairies, de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique. Plus de 920 producteurs en serre canadiens produisent des tomates, des poivrons, des concombres et d'autres fruits et légumes sains, de haute qualité, sûrs et cultivés de manière durable. Les ventes au niveau de l'entreprise agricole de ces cultures totalisent 2,7 milliards de dollars, soutiennent 37 600 emplois et contribuent au PIB du Canada à hauteur de 5,3 milliards de dollars par année.

Les producteurs en serre offrent des solutions canadiennes pour la sécurité alimentaire, la résilience énergétique et la croissance économique.

Sécurité alimentaire – Les serres fournissent tout au long de l'année des fruits et légumes sûrs, nutritifs et de grande qualité qui permettent d'élargir considérablement la gamme et l'étendue des produits cultivés qui sont à la disposition des Canadiennes et Canadiens. Les pratiques durables des



cultures en serre permettent de réduire le gaspillage alimentaire, de maintenir la production alimentaire à un niveau abordable et de lutter contre l'augmentation du coût des denrées alimentaires.

- La réussite du secteur est due aux investissements réalisés par les producteurs dans les technologies de culture à environnement contrôlé, la robotique, l'automatisation, les systèmes hydroponiques et de recirculation en circuit fermé, ainsi que les programmes de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) avec des mesures de prévention en biosécurité, des contrôles biologiques et des insectes bénéfiques.
- Ces approches confèrent une série d'avantages environnementaux incluant l'efficacité énergétique, la santé et la sécurité des travailleurs, la capacité à « réduire-réutiliser-recycler » l'eau d'irrigation et les engrais, et une forte réduction de l'utilisation des pesticides traditionnels.

Résilience énergétique – Les serres utilisent des systèmes efficaces et à faibles émissions de carbone qui réutilisent les émissions de carbone de l'entreprise agricole comme apports aux cultures et qui présentent une grande capacité d'électrification potentielle. La résilience énergétique des entreprises agricoles, la sécurité alimentaire et la croissance économique sont étroitement liées.

- Le secteur canadien des cultures en serre s'est imposé comme un chef de file en matière de productivité et d'efficacité énergétique.
- Les coûts d'exploitation ont augmenté de 44 % au cours des cinq dernières années;^{vii} les producteurs ont une solide motivation pour réduire leurs émissions et effectuer des investissements durables afin de diminuer l'empreinte carbone de leur système de production hautement énergivore.
- Les investissements dans les entreprises agricoles, tels que ceux effectués dans la production combinée de chaleur et d'électricité (PCCE, aussi appelée « systèmes de cogénération »), qui permet aux producteurs en serre de produire de l'électricité pour leurs cultures, peuvent, lorsque combinés avec des politiques de soutien et des contrats avec les régies de l'énergie, alimenter le réseau lorsque la demande en énergie atteint son sommet.

Croissance économique – Les producteurs en serre on fait leurs preuves en matière de croissance constante grâce à des modèles d'entreprise viables et des dirigeants qui investissent dans leur personnel, dans leurs communautés, dans des infrastructures hautement capitalistiques et dans des technologies de pointe, le tout pour mettre en place des systèmes durables et circulaires.

- Les chaînes d'approvisionnement nord-américaines sont de plus en plus sophistiquées et complexes. Un libre-échange prévisible dans le cadre de l'ACEUM est essentiel pour garantir un approvisionnement alimentaire tout au long de l'année et pour assurer la sécurité alimentaire du Canada.
- La valeur des exportations de légumes de serre, qui s'élève à 1,7 milliard de dollars, est la plus élevée de tous les types de fruits et légumes frais (fruits, légumes de serre, champignons, légumes de plein champ et pommes de terre) au Canada, représentant 48 % de la valeur de l'ensemble des exportations de fruits et légumes frais^{viii}.
- La croissance continue des marchés d'exportation est essentielle pour garantir une base nationale résiliente et durable pour la production et la distribution.

ⁱ Producteurs de fruits et légumes du Canada. *Des mesures extraordinaires pour des temps inédits : Soutenir l'horticulture canadienne aujourd'hui et demain*. Document de proposition de politiques du Groupe AGÉCO. https://fvgc.ca/wp-content/uploads/2025/03/FVGC-BRM-Fr_-Final.pdf

ⁱⁱ Folio de l'impôt sur le revenu S4-F11-C1, [Sens à donner à agriculture et à entreprise agricole](#).

ⁱⁱⁱ Producteurs de fruits et légumes du Canada. *Définition d'une serre*.

^{iv} Ashton, Lisa. *Le boom des serres : Comment l'agriculture intérieure peut transformer la production et les exportations alimentaires* 12 juin 2024 Leadership avisé de RBC. <https://www.rbc.com/fr/leadership-avise/institut-action-climatique/agriculteurs-rapports/le-boom-des-serres-comment-lagriculture-interieure-peut-transformer-la-production-et-les-exportations-alimentaires/>

^v ACIA. Analyse du risque phytosanitaire : Comment nous évaluons les fruits, les légumes, les végétaux et les produits du bois provenant de nouveaux pays d'origine. <https://inspection.canada.ca/fr/protection-vegetaux/horticulture/comment-nous-evaluons>

^{vi} Conseil des académies canadiennes. Cultiver la diversité : Le comité d'experts sur les risques pour la santé des végétaux au Canada. <https://www.rapports-cac.ca/reports/les-risques-de-la-sante-des-vegetaux/>

^{vii} Statistique Canada. Tableau 32-10-0025-01 Dépenses d'exploitation des producteurs spécialisés de serre

^{viii} <https://agriculture.canada.ca/fr/secteur/horticulture/rapports/aperçu-statistique-lindustrie-canadienne-legumes-serre-champignons-2023>